Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251217-D2025-383-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2025
Publication : 17/12/2025

DÉCISION

CONCLUSION D'UN MARCHE PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN SOL SOUPLE AVEC INSTALLATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX AU SEIN DU MULTI ACCUEIL D'ÉZY-SUR-EURE AVEC LA SOCIÉTÉ LES JARDINS DE PATRICIA

1.1 Marchés publics

GS/DM/JC/TD/SG
N°D2025-383

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 4 octobre 2024,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants et R. 2123-1 et suivants,*
Vu *le 7b° de la délibération n°2021-075 B du conseil communautaire du 12 avril 2021 telle que modifiée par la délibération n°CC2023-078 du 22 mai 2023 et portant délégation d'attribution au Président pour prendre toute décision pour l'attribution des marchés de travaux d'un montant inférieur à 1 000 000 € HT,*
Vu *l'arrêté du Président n°2025-0702bisRH du 02 septembre 2025 portant délégation de signature à Monsieur Damien MICHEL, directeur général des services de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, pour les actes et correspondances relatifs à la passation et à l'exécution (y compris les avenants) et au règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 €HT,*
Vu *les propositions de devis pour le remplacement d'un sol souple avec installation de jeux au sein du multi accueil d'Ezy-sur-Eure,*

Considérant que le sol souple de l'aire de jeux sans structure installé en extérieur sur le site du Multi Accueil d'Ezy-sur-Eure est fortement dégradé et qu'il est nécessaire de le remplacer,
Considérant que l'aire de jeux ne comporte pas de structure actuellement et qu'il est souhaité installer une structure de jeux fixes,
Considérant que pour procéder au remplacement du sol souple de l'aire de jeux installée sur le site du Multi Accueil d'Ezy-sur-Eure et à l'installation d'une structure de jeux fixe, une consultation a été engagée le 05 juin 2025,
Considérant que compte tenu du montant maximum envisagé inférieur à 40 000 € HT celle-ci a pris la forme d'une demande de trois devis,
Considérant qu'après analyse des offres conformément aux critères annoncés aux candidats, la société LES JARDINS DE PATRICIA présente l'offre économiquement la plus avantageuse,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20251217-D2025-383-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 17/12/2025
Publication : 17/12/2025

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE le marché public relatif au remplacement du sol souple de l'aire de jeux installée en extérieur sur le site Multi accueil d'Ezy-sur-Eure et à l'installation d'une structure de jeux fixe, avec la société LES JARDINS DE PATRICIA pour un montant de 37 076,40 € TTC.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à la société LES JARDINS DE PATRICIA.

ARTICLE 4 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 17 DEC. 2025

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des services

Damien MICHEL

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 17 DEC. 2025